



Commune de Wisembach

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres	
En exercice	11
Présents	9
Procuration	0
Qui ont pris part au vote	9

Résultat du vote	
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Date de convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

Délibération 2026-09

L'an 2026 le 20 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de Wisembach, convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil de la MAIRIE sous la présidence de Rachel VOINSON, Maire.

Présents : Mr Philippe BENOIT, Mr FAQUET Christophe, Mme VOINSON Rachel, Mr VOIGNIER Jean-François, Mme THIRIET Stéphanie, Mme BERTRAND Christine, Mr BREISTROFFER Flavien, Mme DA COSTA Claudine, Mme POULAIN Salomé

Absents : Mr Fouade GAGUECHE, Mme WENGER Annick

Procuration : 0

A été nommé(e) secrétaire : Mme Stéphanie THIRIET

Objet : Election des adjoints

Sous la présidence de Mme Rachel VOINSON élue Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des 2 adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 9 suffrages exprimés pour la **Liste unique** :
- **THIRIET Stéphanie**
- **VOIGNIER Jean-François**

Le conseil municipal, par :

- 9 voix POUR
- 0 abstentions
- 0 voix CONTRE,

Elit **Mme THIRIET Stéphanie et Mr VOIGNIER Jean-François**, adjoints au maire de la commune de Wisembach

INSTALLE **Mme THIRIET Stéphanie et Mr VOIGNIER Jean-François** en qualité d'adjoints de la commune de Wisembach

AUTORISE **Mme Rachel VOINSON** à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

En mairie, le 20/03/2026

Extrait certifié conforme,
Le Maire
Rachel VOINSON

